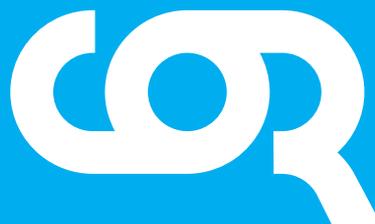


2017

RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE L'OUEST RHODANIEN



Communauté d'agglomération
de l'**Ouest Rhodanien**

SOMMAIRE



La COR



3

Éditorial du Président

4

Les élus de la COR

7

Les compétences de la COR

8

Direction Générale

10

Communication



Vie institutionnelle



11

Secrétariat général

12

Ressources humaines

13

Mutualisation

14

Marchés publics

15

Finances



Aménagement et développement



16

Accueil, développement et immobilier d'entreprises

17

Développement local durable

22

Tourisme



Infrastructures et réseaux



24

Informatique des écoles

24

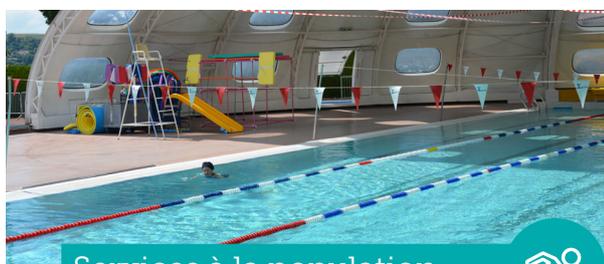
Assainissement

25

Voirie

26

Gestion des déchets



Services à la population



28

Piscines

29

Transports et mobilité

30

Culture



Politiques urbaines



34

Habitat

35

Autorisations du droit des sols

35

Politique de la Ville

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Année de la consolidation pour la COR, l'année 2017 nous aura permis de faire évoluer nos compétences et notre organisation.

Outil de développement au service de notre territoire et de ses habitants, la COR doit pouvoir agir utilement dans tous les domaines prioritaires dans lesquels nos 34 communes manquent de moyens, d'ingénierie ou d'initiatives pour assurer à notre territoire un développement équitable et durable.

Il s'agit d'offrir à nos concitoyens des emplois et les conditions de vie (logement, services...) qu'ils sont en droit d'attendre en 2018, aux portes de la métropole.

Pour cela, il nous faut disposer de moyens financiers suffisants.

Après négociation avec le Ministre en charge du dossier, nous avons pu obtenir pour les Communautés d'agglomération nouvellement créées en 2016 un niveau de dotation de l'État (DGF) conforme à ce qu'il doit être pour une catégorie de Communauté (les communautés d'agglomération) mise dans l'obligation, de par la loi, de gérer de nouveaux services.

Il nous faut également une juste compensation financière du transfert, au 1^{er} janvier 2017, de la compétence transports, qui était intégralement à la charge du Département sur notre territoire jusqu'au 31 décembre 2016 (soit un coût net annuel de 5,3 M€ !).

Par lettre du 19 juillet 2017, j'ai dû solliciter l'arbitrage du Préfet, faute d'avoir pu obtenir par la négociation une compensation financière équitable.

Le contrôle des comptes et de la gestion de

la COR engagé au cours du dernier semestre par la Chambre Régionale des Comptes aura permis à nos services communautaires de bien mettre à plat leurs pratiques, un exercice très utile pour optimiser notre gestion.

À nos services, j'ai demandé de s'adapter, au niveau des savoir-faire et de l'organisation, à l'évolution de nos politiques publiques communautaires.

Nous avons intégré de nouvelles compétences, fin 2017 ; elles nous imposent de nouvelles méthodes de travail et nécessitent une réorganisation de nos services pour une meilleure efficacité opérationnelle. De nouveaux chantiers vont être ouverts par la COR, pour la production d'énergies renouvelables, ou la rénovation d'îlots d'habitats insalubres ; dans le même temps, des économies en personnel sont possibles dans d'autres domaines comme le tourisme ou les déchets...

C'est tout l'enjeu de la réorganisation qui a été amorcée en 2017 et qu'il faudra continuer en 2018 si nous voulons faire plus et mieux dans l'intérêt de notre territoire.



Michel MERCIER,
Président de la COR

Michel MERCIER
Président de la COR



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN 2017



Appoux



Michel DEGRANDI



Cours



Michel LACHIZE



Joux



Guy HOFSTETTER



Amplepuis



René PONTET



David GIANONE



Lamure-sur-Azergues



Bernard ROSSIER



Jean-Jacques CARLETTO



Jean-Claude CABOUX



Les Olmes



Anne-Marie VIVIER-MERLE



Jean-Marc GUILLOT



Annie DEVEAUX



Les Sauvages



Annick GUINOT



Séverine FARGEOT



Ginette MANARY



Meaux-la-Montagne



Gérard MOUREY



Angélique GONIN-CHARTIER



René MILLET



Pontcharra-sur-Turdine



Jacques NOVE



Virginie JANDET



Frédéric GASCON



Eublize



Olivier MAIRE



Georges CLUGNET



Emmanuel GIRARD



Julie BOCHARD



Georges CLUGNET



Ancy



Christine DE SAINT JEAN



Dareizé



Bernard ROUX



Nathalie ESTIENNE



Serge VOYANT



Chambost-Allières



Philippe BONNET



Dième



Hubert ROCHE



Poule-les-Echarmeaux



Raphaël CODELLO



Bernadette BLEIN



Grandris



Jean-Pierre GOUDARD



Ranchal



Denis LONGIN



Elaveisolles



Dominique DESPRAS



Colette FORY



Ronno



Philippe LORCHEL



Saint-Appolinaire

Pascal
REYNARD

Saint-Bonnet-le-Troncy

Pascal
TOUCHARDSaint-Élément-
sous-ValsonneSylvie
MARTINEZ

Saint-Forgeux

Gilles
DUBESSYChristelle
LAFFAY

Saint-Jean-la-Bussière

Pierre
GUEYDON

Saint-Just-d'Avray

Christine
GALILEI

Saint-Loup

Jean-Pierre
JACQUEMOT

Saint-Marcel-l'Éclairé

Hervé
DIGAS

Saint-Nizier-d'Azergues

Jean-Yves
LABROSSE

Saint-Romain-de-Popey

Guy
JOYETGéraldine
CHEVRET

Saint-Vincent-de-Reins

Jean-Pierre
LEITA

Tarare

Bruno
PEYLACHONJosée
PERRUSSEL-BATISSEAlain
SERVANJean-Paul
DUPERRAYPhilippe
TRIOMPHEAlain
PERONNETFabienne
LIÈVREFabienne
VOLAYRachelle
GANAJean-Marc
BUTTYLaura
GAUTIERMylène
LAURENTThomas
CHADŒUF-HOEBEKENajet
AERNOUT

Thizy les Bourgs

Michel
MERCIERPatrick
AURAYColette
DARPINDaniel
LARGENTCédric
CHALON

démission du Conseil le 20/09/2017
Remplacé par **Martin SOTTON**

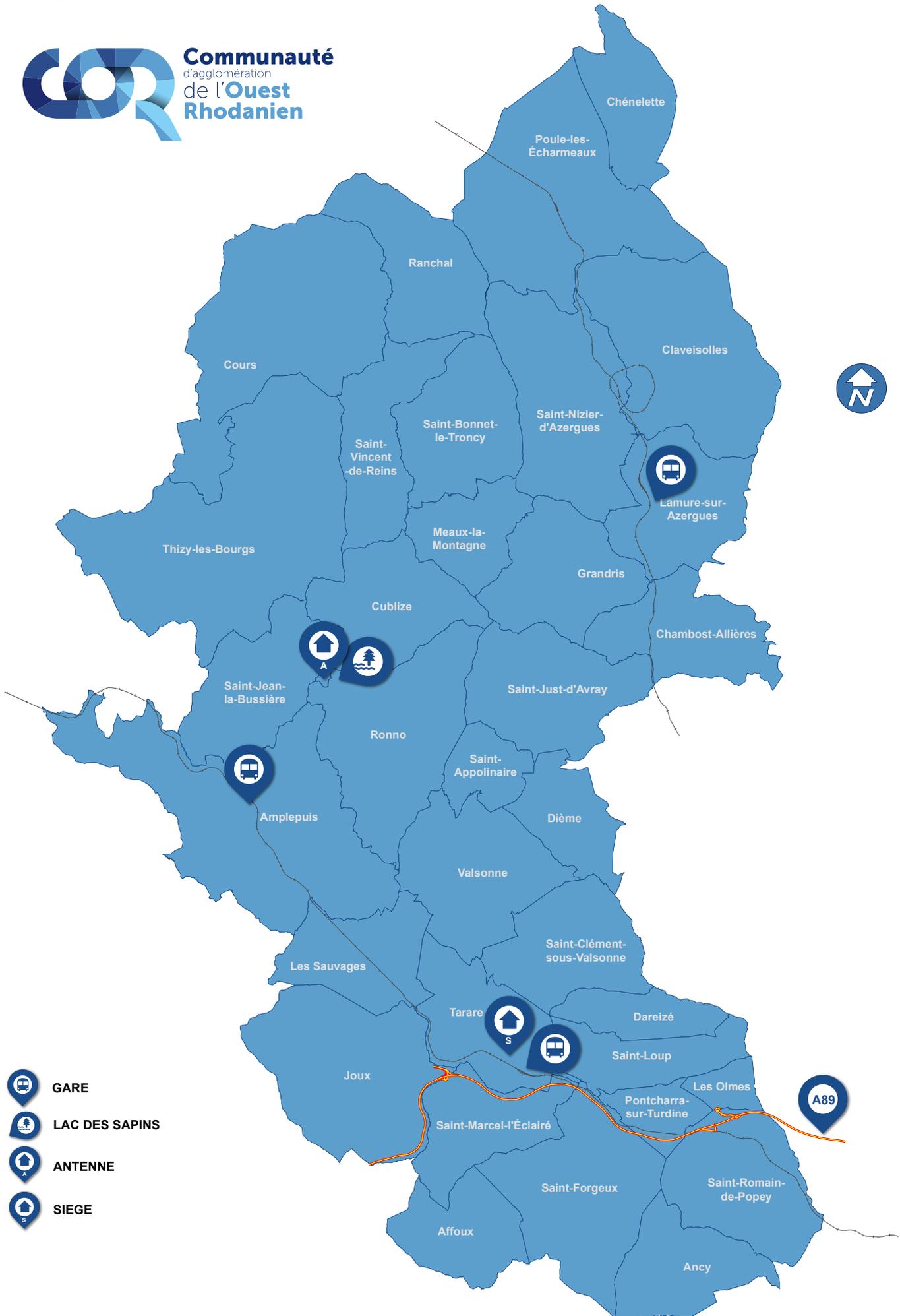
Michèle
LONGERENathalie
LIONSMarion
ROCHARDJérôme
TOURNIER

Valsonne

Patrick
BOURRASSAUT



**Communauté
d'agglomération
de l'Ouest
Rhodanien**



- GARE
- LAC DES SAPINS
- ANTENNE
- SIEGE



LES COMPÉTENCES DE LA COR

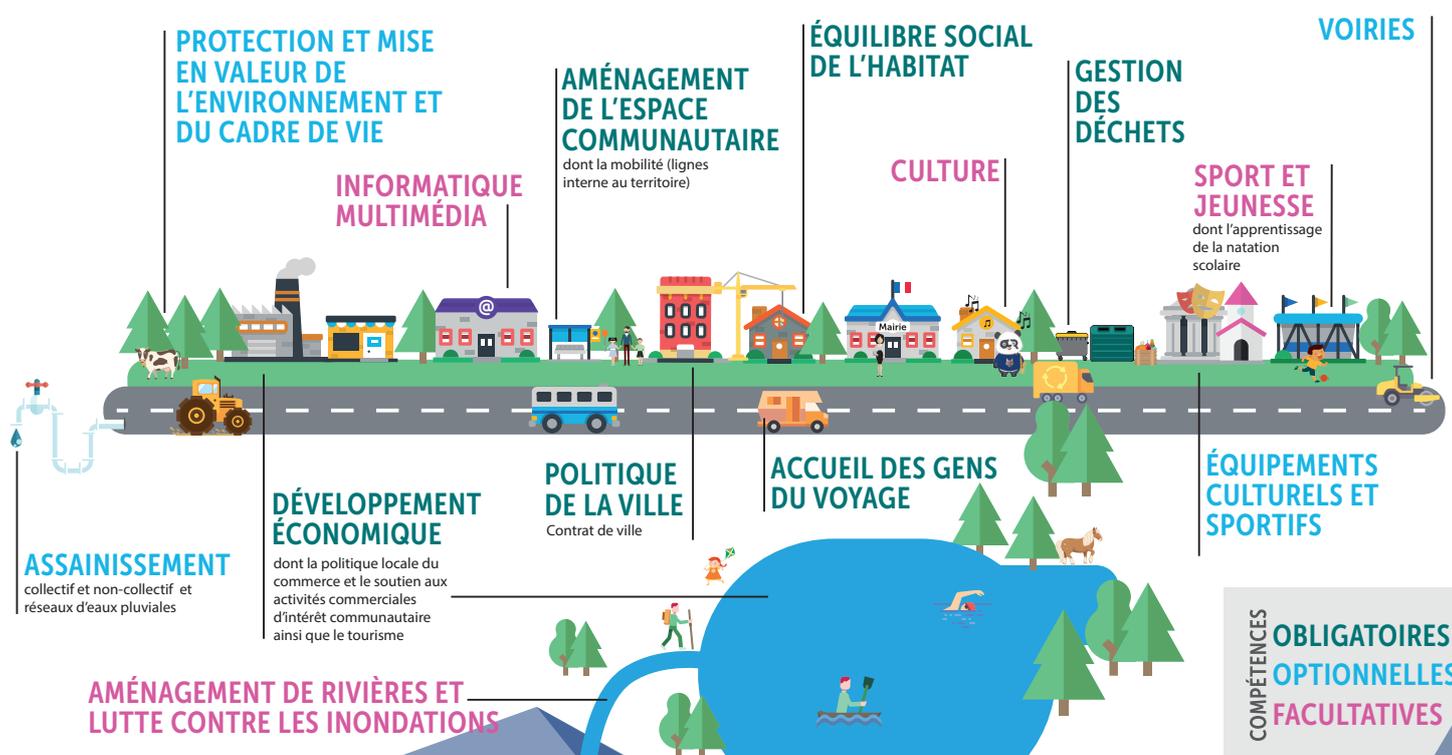


Des compétences enrichies pour la COR

La COR exerce des compétences **OBLIGATOIRES**, mais aussi, de son choix, des compétences **OPTIONNELLES** et toujours des compétences **FACULTATIVES**, qu'elle exerçait déjà en tant que Communauté de Communes. Du fait de son passage en communauté d'agglomération et de ses nouveaux statuts, elle a **redéfini l'intérêt communautaire en matière de commerce et défini son intérêt en termes de logement**, lors du conseil communautaire du 21 décembre 2017. Ce dernier domaine de l'habitat concerne la conception et la gestion des opérations collectives de rénovation de l'habitat, les opérations concourant à améliorer la qualité du parc privé et son habitabilité, les opérations de traitement coercitif de l'habitat indigne sous maîtrise d'ouvrage COR et la participation aux opérations de démolition du parc social inadapté.

La COR a également élargi son champ d'action en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement, avec **une prise de compétence pour la production d'énergies renouvelables**.

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'OUEST RHODANIEN





DIRECTION GÉNÉRALE

Les grands chantiers de la Direction Générale en 2017

Accompagner l'évolution opérationnelle de l'outil « communauté d'agglomération ».

Nous évoquons dans le rapport d'activités 2016 le fait que la COR, devenue communauté d'agglomération, avec l'adjonction de nouveaux services (piscines, écoles de musique, musées, et transports à venir...), se transformait de plus en plus en communauté de gestion.

L'enjeu d'une telle évolution de notre EPCI était d'améliorer la gestion de nos services et de réduire la dépense en fonctionnement (notamment la masse salariale) pour pouvoir continuer à dégager des marges de manœuvre significatives pour investir et donc préserver et optimiser toutes nos capacités opérationnelles.

La mise en place d'une mission transversale de direction des projets, confiée à Gaëlle Guilloussou jusqu'à son départ à la mi-2017, avait bien pour but d'optimiser nos capacités opérationnelles à moyens constants...

Des missions managériales étendues et renforcées

La restructuration de la Direction Générale qui a suivi le départ de Gaëlle, avec le renfort de deux nouveaux adjoints au Directeur Général des Services, Jean-François Dauvergne, aura permis (à moyens réduits, s'agissant de deux promotions internes de directeurs de pôles) de donner un nouvel élan à cette ambition :

- Guillaume Cortey, promu Directeur Général Adjoint, en charge des grands projets économiques et des projets industriels,

- Eric Malatray, promu Directeur des grands projets d'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du logement.

Dans ces conditions nouvelles, les missions managériales de la Direction Générale se sont considérablement étendues et renforcées sur le plan opérationnel au cours de l'année 2017.

Transports et tourisme au coeur des préoccupations

Sur le volet Gestionnaire, l'intégration de la nouvelle compétence transports (déléguée au SYTRAL) fut l'un des principaux enjeux de l'année 2017.

Du fait de l'exclusion (non expliquée à ce jour) du territoire de la COR du périmètre de la CLERCT instituée par la Préfet entre le Département et la Région pour évaluer le coût (et la compensation financière à accorder par le Département) du transfert de la compétence transports sur le ressort du département du Rhône à la Région AURA, la COR a dû négocier directement avec le Département le montant de cette compensation au cours du 1^{er} semestre 2017.

Ces négociations n'ayant pas abouti à un accord équitable, au regard de la compensation intégrale du coût du service octroyée à la Région par le Département pour les autres territoires rhodaniens couverts par la CLERCT (la proposition du Département laissant une charge nette non compensée de 2,1 M€ à la COR), le Président de la COR a dû saisir le Préfet d'une demande d'arbitrage.

La restructuration du service tourisme, après dissolution et intégration de l'EPIC (qui en deux ans n'a jamais été en mesure d'atteindre le niveau de recettes commerciales qui justifie sa forme juridique) a participé à l'objectif qui nous a été donné d'une meilleure maîtrise et efficacité de la dépense publique.

Le choix de la gestion Régie pour l'office du tourisme, sous la forme d'un service public administratif, sst beaucoup moins ambitieux, mais beaucoup plus conforme à la réalité du service et aux objectifs de réduction de la dépense qui nous ont été fixés.

Répondre aux interrogations de la Chambre Régionale des Comptes

La mise en œuvre d'un contrôle de nos comptes et de notre gestion (depuis la création de la COR) par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) Auvergne-Rhône Alpes fut l'autre évènement marquant du second semestre (et surtout du dernier trimestre) 2017.

Après une première audition du Président et du DGS le 16/10, une organisation a été mise en place pour accueillir les magistrats, fournir les documents demandés et surtout répondre à toutes les questions dans tous les domaines de la gestion de notre EPCI (administration, finances, marchés publics, ressources humaines) et plus particulièrement quelques points plus stratégiques et opérationnels, en particulier dans les domaines du développement économique et des transports.



DIRECTION GÉNÉRALE

Sur le volet stratégique, l'année 2017 a permis d'engager deux modifications statutaires, par délibération du Conseil communautaire du 21/12/2017 :

- La première, très formelle, avec l'intégration de la compétence GEMAPI (compétence déjà exercée dans les faits mais très inégalement selon les syndicats de rivières auxquels nous adhérons) ;

- La seconde, par modification de notre compétence optionnelle en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement, avec une prise de compétence pour la production d'énergies renouvelables. Cela inclue les infrastructures de recharge pour

véhicules électriques (IRVE) et les opérations d'intérêt communautaire en matière de production d'énergies renouvelables (installation de candélabres photovoltaïques, création et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbain alimentés par des énergies renouvelables et/ou de récupération).

Un rôle nouveau de la COR dans l'habitat

La même séance du 21/12/2017 a permis de redéfinir l'intérêt communautaire en matière de commerce (une définition très large qui exclut toutefois la maîtrise d'ouvrage des opérations de maintien du dernier commerce), et de logement, en complément d'une

compétence déjà très étendue en termes d'équilibre social de l'habitat, qui confirme le rôle nouveau de la COR sur les opérations de traitement coercitif de l'habitat indigne et sur les opérations de démolition du parc social inadapté.

En matière d'aménagement du territoire, un travail important a été réalisé en 2017 avec le CEREMA (plusieurs ateliers participatifs et travaux avec le Conseil de Développement), vers la mise en forme d'un projet de territoire, premier volet d'un futur SCOT ou PLUI pour la COR.

Sur le volet managérial, avec le renforcement de la Direction Générale et le rattachement direct des moyens généraux, les services opérationnels ont été réorganisés autour de trois pôles :

- Un premier pôle Projets de développement économique durable, dont la direction a été confiée à Simon Peyrache,

- Un deuxième pôle Infrastructures, collectes et réseaux, dirigé par Fabrice Poulard,

- Et un troisième pôle Équipements et services à la population, dirigé par Thomas Nardoux.

Dans le même temps, Sabine Kremer était promue Directrice des Finances et intégrait le comité de Direction, au même titre que la Directrice de la Communication, Julie Payen.

La direction des projets a été confiée à Simon Peyrache.

Le schéma de mutualisation mis en œuvre a vu aboutir plusieurs mutualisations effectives dans quatre domaines principaux : les ADS, la commande publique, l'archivage et l'informatique.

En matière de relations humaines, la mutualisation n'est effective qu'avec la commune de Thizy les Bourgs, mais dans le domaine de l'informatique, l'efficacité du service rendu, tant auprès des mairies utilisatrices que des écoles, a permis d'engager une réflexion vers une compétence de la COR en matière d'informatique communale.



Missions

> Vérification de tous les actes de la collectivité, coordination du travail des agents et appui aux élus.

> Animation des réunions hebdomadaires de l'équipe de direction (la direction générale, les cinq directeurs de pôles et la responsable de la communication), et d'un comité de direction (équipe de direction associée de tous les chefs de services ou de projets) tous les deux mois.

> Participation :

- Aux réunions des instances représentatives de la gestion du personnel, communes avec Tarare et Thizy les Bourgs (comité technique et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

- Aux réunions des Comités exécutifs (une toutes les trois semaines, en préalable aux réunions de Bureaux et de Conseils) aux côtés du Président et des Vice-Présidents.



COMMUNICATION

145

outils de communication conçus

7

dossiers de presse réalisés et diffusés

85

communiqués de presse

Un challenge en matière de communication : la première édition du Trail du Beaujolais Vert.

En 2017 l'objectif était d'accueillir plus de 1000 participants lors de cette première édition sur notre territoire. Challenge relevé avec 1200 concurrents. Un logo, une page Facebook, des affiches et des flyers ainsi que plusieurs campagnes dans la presse locale et la presse spécialisée ont été conçus pour assurer la promotion de cet évènement.

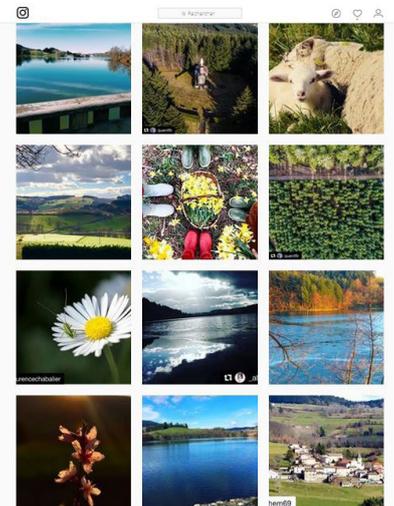


En 2017, 36 est devenu #ORizon.

Le magazine semestriel de la COR a évolué. Il a notamment changé de nom pour faire suite à la fusion des communes de Cours, Pont-Trambouze et Thel.

La COR sur Instagram

Un compte a été créé sur le réseau social qui fait la part belle aux jolis paysages. L'objectif est de partager avec les habitants et les touristes des photos du territoire et de mettre en valeur les évènements culturels et les actions de développement touristique.



Réseaux sociaux



6 comptes Facebook

+ 375 j'aime

986 j'aime

+ 249 j'aime

908 j'aime

Nouveauté !

1.232 j'aime

+ 462 j'aime

3.061 j'aime

+ 58 j'aime

325 j'aime

+ 116 j'aime

731 j'aime

2 comptes Twitter

+ 11 abonnés

176 abonnés

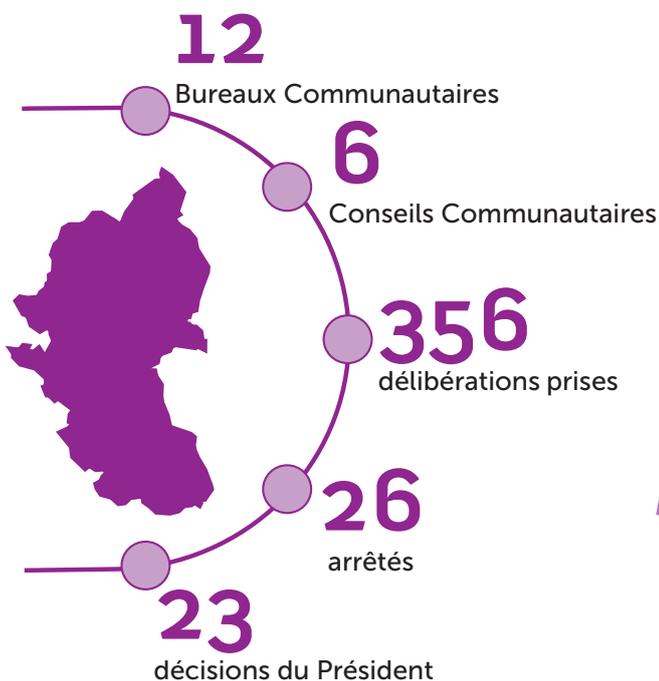
+ 10 abonnés

301 abonnés



VIE INSTITUTIONNELLE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



Bureau Communautaire



Conseil Communautaire

26 JANVIER

MOBILITÉ

Projet de stations de covoiturage de proximité

23 FÉVRIER

POLITIQUE CONTRACTUELLE

Contrat Ambition Région

16 MARS

COMMERCE

Lancement de l'opération collective en milieu rural (OCMR) - FISAC

22 MARS

FINANCES

Vote des budgets et comptes administratifs

27 AVRIL

COMMERCE

Lancement d'un réseau de Bistrotts de pays sur le territoire de la COR

8 JUIN

AGRICULTURE

Convention pour le plan de relance économique du vignoble Beaujolais

29 JUIN

ÉCONOMIE

Création d'une aide à l'investissement immobilier des entreprises

TRANSPORT

Adhésion au SYTRAL

ÉCONOMIE

Lancement du dispositif d'aides à l'investissement des entreprises commerciales et artisanales

17 JUILLET

ÉCONOMIE

Convention avec la Région pour la mise en oeuvre de projets économiques

LOGEMENT

Création de la conférence intercommunale de logement de la COR

21 SEPTEMBRE

TOURISME

Organisation de l'évènement Trail

12 OCTOBRE

GESTION DES DÉCHETS

TEOM différenciée : approbation du périmètre

16 NOVEMBRE

TOURISME

Création d'une station VTT labellisée

Appel à projets Pôle de pleine nature

21 DÉCEMBRE

RIVIÈRES

Modification des statuts de la COR : intégration de la compétence GEMAPI

ÉNERGIE

Modification des statuts de la COR en matière de production d'énergies renouvelables

COMMERCE

Redéfinition de l'intérêt communautaire

LOGEMENT

Définition de l'intérêt communautaire

TOURISME

Dissolution de l'EPIC gérant l'office de tourisme du Beaujolais Vert



RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs (31/12/2017)



Dépenses de personnel 2017

6. 268. 991 € de charges de personnel en 2017, contre 5,8 millions € en 2016 soit environ + 8 %.

Les effectifs ont augmenté dans le même temps de plus de 31% avec les transferts de personnel ; le ratio est donc plutôt favorable.



Transfert des personnels de l'Office de Tourisme à la COR

Cadre d'emplois	Temps de travail hebdomadaires
Attaché	Temps complet
Rédacteur	Temps non complet (28 heures)
Rédacteur	Temps complet
Rédacteur	Temps complet
Adjoint administratif	Temps complet
Adjoint administratif	Temps non complet (28 heures)
Adjoint administratif	Temps non complet (18 heures)
Adjoint technique	Temps complet

8 emplois ont ainsi été ajoutés au tableau des effectifs de la COR. Ces emplois ont fait l'objet de conclusion d'un CDI ou d'un CDD de droit public en fonction de la situation actuelle du personnel conformément aux dispositions prévues à l'art. L. 1224-3 du Code du Travail, tout en respectant une équité de traitement avec les agents en poste à la COR.



Création d'un nouveau Comité Technique élargi aux communes d'Amplepuis et de Cours

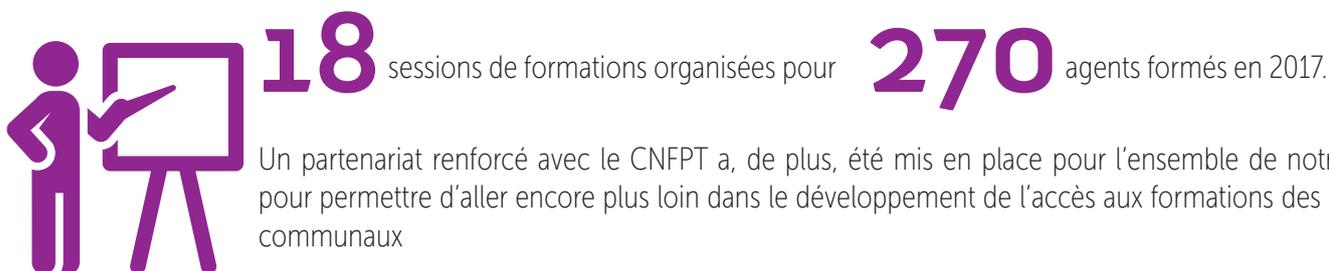
Les communes de Cours et d'Amplepuis ont intégré le Comité Technique Commun déjà mis en place pour la COR, les communes de Thizy les Bourgs et de Tarare, et le CCAS de Tarare.

Pour mémoire, cette instance est chargée de donner son avis sur les questions et les projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services.

Les questions examinées en comité technique :

- ▶ Effectifs
- ▶ Emplois et compétences
- ▶ Règles statutaires
- ▶ Méthodes de travail
- ▶ Grandes orientations en matière de politique indemnitaire
- ▶ Formation
- ▶ Insertion professionnelle
- ▶ Egalité professionnelle et lutte contre les discriminations

Service commun Formation et Assistant de prévention



Par équité avec les communes qui participent financièrement au fonctionnement du service (rappel : 26 € par agent et par an), il convient de fixer un tarif de base des services communs Formation et assistant de prévention. Pour une commune non adhérente, la participation a été fixée à 30 € par formation et par agent inscrit. Une convention simplifiée est ensuite établie entre la COR et la commune.

MUTUALISATION

Le schéma prévoyait la création de 12 services communs (ADS, Archives, Assistant de prévention, Assistance à la passation de marchés, Formation, Comptabilité, Paie, Programmes européens, Juridique, Informatique, Lecture publique, Voirie communautaire et deux réseaux (secrétaires de mairies et encadrants ST). A cela s'ajoutent, les groupements de commandes.

Les services qui ont bien fonctionné en 2017 : ADS, Assistant de prévention, Formation, Ingénierie de Projets, Voirie communautaire, Réseau des encadrants Services Techniques. Ce sont des services qui offrent une expertise non présente dans les communes ou inexploitée.

Les services Ingénierie de Projets et Voirie communautaire sont plutôt des actions que des services. Ils ont la particularité d'être antérieurs au schéma. Le réseau des encadrants Services Techniques se réunit plusieurs fois par an avec un ordre du jour fixé à l'avance.

Certains services ont fonctionné mais demeurent encore fragiles : Archives, Assistance à la passation de marchés, Informatique, Paie/Carrières (en phase de démarrage).



Les absences en 2017

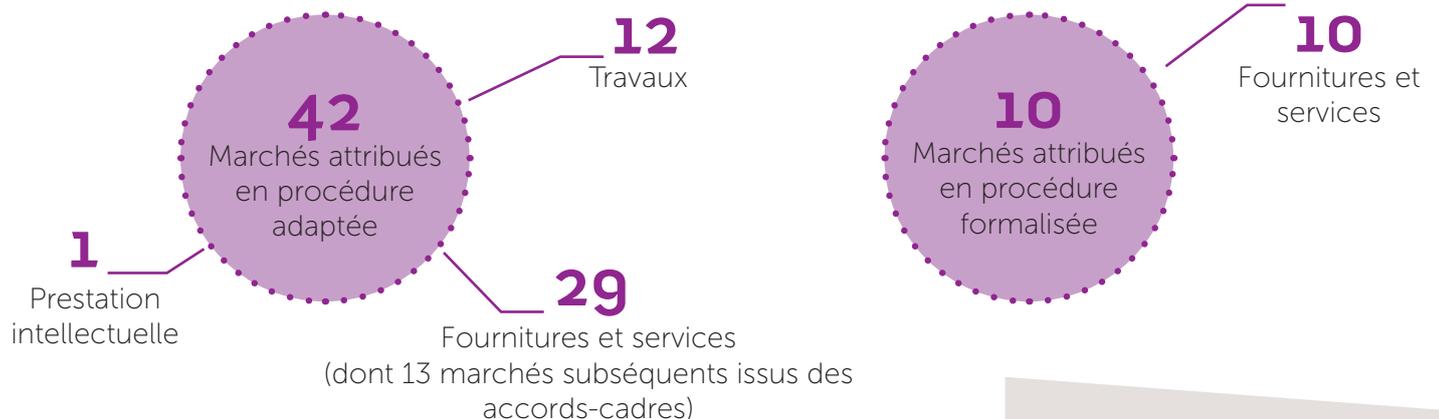


Les actes établis en 2017 (arrêtés + contrats)

849 actes établis contre 413 en 2017

MARCHÉS PUBLICS

54
MARCHÉS
ATTRIBUÉS



9 communes ont bénéficié du service mutualisé

pour **9** procédures de marchés (2 mises en ligne et une analyse des offres).



Claveisolles
Joux
Les Olmes
Les Sauvages
Poule-les-Echarmeaux
Saint-Loup
Saint-Just-d'Avray
Saint-Vincent de Reins
Tarare
Valsonne

1
Procédure de Délégation de Services Publics pour l'assainissement non-collectif sur le territoire



FINANCES

56,1 millions d'euros
DE RECETTES

49,6 millions d'euros
DE DÉPENSES

Réalisées en 2017

Quelques postes de recettes

6,3 M€ de Dotation Globale de Fonctionnement

20 M€ de fiscalité (3,4M€ provenant des entreprises, 9,5M€ provenant des ménages auxquels il faut ajouter 4,5M€ encaissés au titre de la TEOM)

Quelques postes de dépenses

12,1 M€ de dépenses à caractère général

6,3 M€ de dépenses de personnel

8 M€ de reversement aux communes

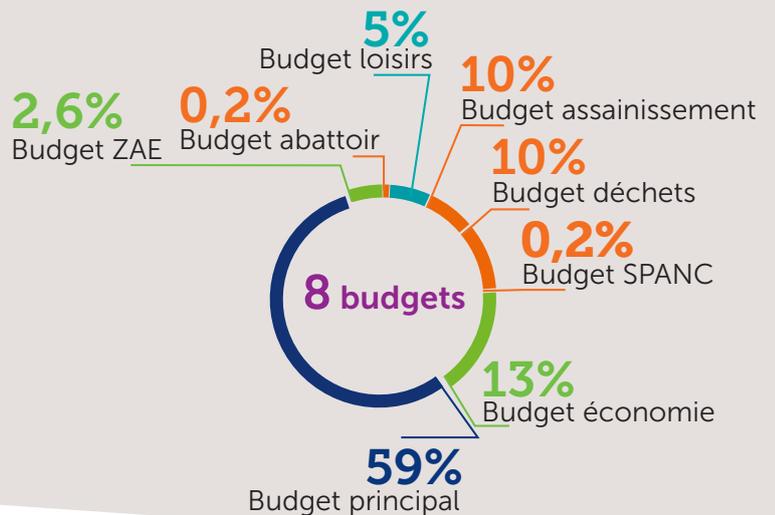
6,8 M€ de remboursement du capital de la dette et 1,7 M€ d'intérêts

13 498
actes
(mandats et titres) réalisés par 2.4 ETP

16
régies de recettes

2
régie d'avances

Répartition des dépenses par budget





AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

ACCUEIL, DÉVELOPPEMENT ET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Pépinières et hôtels d'entreprises.....



Pépinière et hôtel d'entreprises PEPITA
Thizy les Bourgs

26 entreprises présentes
au 31 décembre 2017

Effectifs stables

sur les 2 sites

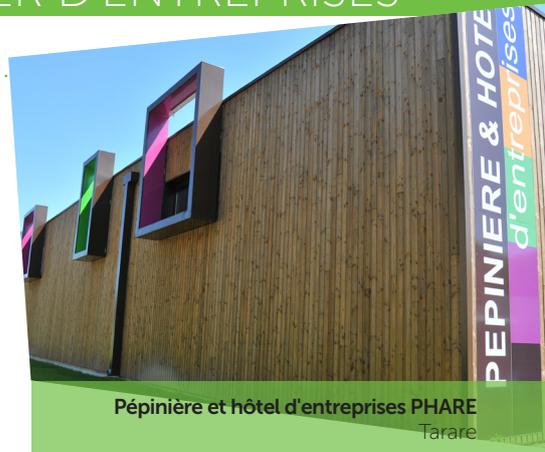
Tarare & Thizy les Bourgs



21
salariés

26
travailleurs non salariés

14
stagiaires



Pépinière et hôtel d'entreprises PHARE
Tarare

Chiffre d'Affaires H.T cumulé des entreprises
5 295 622 € **+17,6%**



Chiffre d'Affaires H.T.moyen
203 677 € **+4%**

Développement industriel.....

ZA Actival

2017 a vu la concrétisation du projet Boiron aux Olmes, avec la signature de la vente du terrain (1.978.000 €/16,5 ha) et le démarrage des travaux en fin d'année.

Zones d'activité

Fin 2017 ont débuté les opérations de désamiantage et de démolition des anciennes usines de la route de Paris (Teintureries de la Turdine et Thivel) afin de procéder à la réhabilitation de la ZA Ouest à Tarare. À noter également les acquisitions de terrains aux Olmes afin d'aménager la zone d'activités commerciales Basse Croisette et les cessions de parcelles à STBC sur la ZA de Rébé à Amplepuis (9.302 m² cédés pour 153.000 €).

Bâtiments

L'année 2017 a vu la COR multiplier les initiatives pour dynamiser l'activité industrielle sur son territoire

- Lancement du marché pour l'agrandissement du Technocentre Gerflor.
- aménagement d'un local de dentiste à la maison médical de Lamure-sur-Azergues (30.000 €),

- Acquisition par l'entreprise SARE d'un ancien bâtiment relais à Grandris (138.000 €)
- Projet de mise en copropriété de l'hôtel d'entreprises Phare à Tarare, signature des premiers compromis de vente,
- Travaux de gros œuvre à l'usine Cellocoup à Thizy les Bourgs (55.000 €).

L'aide à l'investissement immobilier des entreprises

Depuis juin 2017, la COR possède son propre dispositif d'aide à l'immobilier des entreprises. Sous certaines conditions, en termes d'emploi notamment, la collectivité accompagne les entreprises qui souhaitent acquérir un terrain, construire, étendre des bâtiments ou effectuer des travaux de rénovation.

En 2017, six entreprises ont bénéficié de cette aide pour leur projet immobilier, pour un total de 218.740 €.





DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Coopérative Jeunesse de Services

Mise en place en partenariat avec la Coopérative d'activités Calad'Impulsion, la CJS est une entreprise éphémère qui permet à des jeunes de 16 à 18 ans, habitant sur le territoire de la COR, de découvrir le monde du travail et la gestion d'entreprise à travers la réalisation de prestations de services aux particuliers et entreprises du territoire.



Les prestations réalisées

- ▶ Peinture
- ▶ Entretien d'espaces verts
 - désherbage
 - jardinage
- ▶ Nettoyage intérieur et extérieur de voitures

Pépinière commerce (PEPCOM)

6 entreprises
bénéficiaires
dans quatre communes.



Tarare : restaurateur, franchise de diététique, concept store
Amplepuis : magasin de jouets
Thizy les Bourgs : boucherie
Lamure-sur-Azergues : fleuriste

Service de base d'aide à la création d'entreprises

Accompagnement sur mesure

Le service de base d'aide à la création d'entreprises permet d'informer et/ou d'accompagner gratuitement toutes les personnes en démarche de création ou de reprise d'activités.

Les permanences sont assurées à PEPITA, la pépinière d'entreprises à Thizy les Bourgs et à PHARE, la pépinière d'entreprises à Tarare.



493 927 €

mobilisés, soit une moyenne de
22 000 € par projet.



Commerce et Artisanat

La COR a organisé son deuxième forum de l'alimentation de proximité le 20 octobre à Lamure-sur-Azergues.

Cet événement vise à faire se rencontrer les producteurs, les commerçants et les restaurateurs pour favoriser les partenariats commerciaux.

30
Professionnels participants

87
Rendez-vous organisés sur l'après-midi



Des boutiques estivales à Thizy les Bourgs



Boutique estivale
Thizy les Bourgs

En 2017, la COR a accompagné le projet, porté par la municipalité de Thizy les Bourgs, de boutiques estivales ouvertes aux artisans et commerçants locaux.

L'objectif consistait à dynamiser le centre-bourg et à mettre en valeur des boutiques vacantes en termes de patrimoine auprès d'éventuels porteurs de projet ainsi que d'encourager la création de nouvelles activités.

Si la fréquentation n'a pas toujours été suffisamment

importante au sein des trois boutiques implantées lors de quatre week-ends estivaux, 13 artisans avaient répondu présents et se sont montrés positifs quant à l'initiative.

Aides directes aux entreprises commerciales et artisanales

85 211 €

d'aides octroyées à 33 entreprises dans huit communes :

Ancy, Amplepuis, Cublize, Cours, Poule-les-Écharmeaux, Saint-Marcel-l'Éclairé, Tarare, Thizy les Bourgs, et Valsonne.

302 012 € de travaux réalisés par des entreprises du territoire.

2 582 € de subvention octroyée en moyenne par entreprise dont la demande a été validée.

Lancement de l'opération FISAC et Rendez-vous du commerce

Après signature de la convention 2017-2020 le 20 mars 2017, la COR a lancé son opération FISAC, qui permet l'accompagnement des entreprises.

Dans le cadre de l'Opération Collective de soutien au Commerce de Proximité, la COR accompagne les projets d'investissement des commerces : création, rénovation de la devanture et de la vitrine, acquisition d'équipements professionnels, mise en accessibilité et amélioration de la

performance énergétique.

C'est aussi dans ce cadre qu'ont été instaurés des Rendez-vous du commerce, en partenariat avec la CCI et les UCA. Neuf ateliers ont ainsi été organisés en 2017, accueillant 69 entreprises.

Espace de travail partagé à Lamure-sur-Azergues



Espace de travail partagé
Lamure-sur-Azergues

Mis en place en 2016, l'espace de travail partagé La Cordée à Lamure-sur-Azergues a poursuivi son activité et accueilli 14 entreprises "encordées".

Cet espace offre aux auto-entrepreneurs, travailleurs indépendants et créateurs d'entreprises une solution d'accueil par la mise à disposition d'un espace de travail partagé. Des ateliers thématiques, des temps d'échanges et des outils de partages numériques sont mis en place en lien également avec les pépinières d'entreprises de l'Ouest Rhodanien.



Agriculture et Circuits Courts



Première édition des Estivales agricoles

Pour la première fois sur le territoire, la COR a organisé à l'été 2017 les Estivales agricoles, un événement permettant de favoriser la rencontre entre agriculteurs et habitants. Le temps de trois soirées festives, les 21 et 28 juillet et le 3 août, environ 500 personnes ont ainsi découvert de plus près trois exploitations à Saint-Romain-de-Popey, Saint-Nizier-d'Azergues et Thizy les Bourgs.



Collecte des plastiques agricoles

Étendue en 2016 à Saint-Nizier-d'Azergues, la collecte des plastiques agricoles s'est poursuivie en 2017, rencontrant toujours le succès auprès des agriculteurs. Deux collectes ont eu lieu à Saint-Marcel-l'Éclairé et Saint-Nizier-d'Azergues.

32

tonnes de plastiques agricoles récoltées.

100

exploitations agricoles participantes sur les deux sites.

Événement

L'agriculture du Rhône s'invite au Lac des Sapins !

Les 19 et 20 août 2017, la COR a soutenu l'événement organisé par l'Union des éleveurs et Jeunes agriculteurs du Rhône sous de multiples aspects : mise à disposition du Lac des Sapins, aide logistique, participation du personnel, communication et financement. Près de 15.000 personnes étaient présentes pour profiter des nombreuses animations et en apprendre davantage sur l'agriculture locale.

Un marché de professionnels de l'alimentation de proximité expérimenté.....



En 2017, la COR a pris l'initiative d'expérimenter un marché de professionnels de l'alimentation de proximité. L'objectif était de faciliter le lien entre producteurs et acheteurs afin de favoriser les circuits courts.

En guise de première phase de test, la COR a réalisé une enquête auprès des producteurs et des acheteurs du territoire (restaurateurs, commerçants) pour déterminer leurs offres, besoins, impératifs et contraintes. Ce n'est qu'à l'issue de cette enquête qu'une seconde phase a débuté : l'expérimentation de marchés réguliers réservés à ces professionnels sur trois sites, à Lamure sur Azergues, Tarare et Thizy les Bourgs.

Ce test s'est finalement révélé non concluant, le nombre de participants étant faible. Ont été relevées des contraintes diverses pour les professionnels, notamment un manque de temps disponible de la part des acheteurs. Le projet n'a alors pas été retenu.



Politiques contractuelles

2017, année de contractualisation avec l'État et la Région : Contrats de ruralité et Ambition Région.

Le Contrat de Ruralité et sa déclinaison financière annuelle ont officiellement été signés à Paris le 21 mars 2017 en présence de M. Jean-Michel Baylet, Ministre de l'Aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales et de M. Michel Mercier, accompagné par l'ensemble des

maires bénéficiaires du contrat.

Cette convention a permis de flécher plus de **deux millions d'euros de subventions sur huit projets communaux** répondant aux objectifs du Contrat de ruralité : accès aux services publics et marchands et aux soins, revitalisation des bourgs centres, attractivité du territoire, mobilités locales et accessibilité au territoire, transition écologique

et énergétique, ainsi que cohésion sociale.

En outre, le Contrat Ambition Région a été signé le 31 mai 2017 pour un montant de 1,8 million d'euros sur trois ans. 15 communes sont concernées, principalement pour des projets de réaménagement de bourgs, ainsi que la COR pour la transformation de la zone d'activité Tarare Ouest et l'aménagement d'une voie verte.



Un PCAET pour faire face au défi du climat

Obligation réglementaire depuis que la COR a passé le seuil des 50.000 habitants, l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial a débuté en mai 2017 pour une période de 18 mois. Les premiers résultats ont été présentés lors d'un séminaire le 5 octobre 2017. Des ateliers de travail ont permis d'identifier des pistes d'action. Sur la base de ces conclusions, une période de concertation du grand public a suivi via le site internet de la COR jusqu'à la fin de l'année 2017. Les travaux se poursuivent avec pour objectif d'acter le PCAET et de le transmettre à l'autorité environnementale en juin 2018.

Création et début du Conseil de Développement

Le 17 février 2017 s'est réuni pour la première fois le Conseil de Développement : une instance consultative de participation citoyenne.

Composé de 48 représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs, il a pour missions de contribuer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du Projet de territoire (*lire ci-après*). Le Conseil peut également émettre un avis sur les documents de prospective et de planification, contribuer à la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement

durable. Il peut également se saisir de sa propre initiative ou être saisi par les élus de la COR de toute question intéressant le territoire.

Réuni pour la première fois le 17 février 2017 au cours d'une séance plénière, le Conseil de Développement a ensuite concentré ses travaux sur la participation active de ses membres à la démarche Projet de territoire initiée par la COR. Ateliers, visites et débats ont permis aux représentants de la société civile, en partenariat avec les élus, d'apporter leurs contributions à ce travail collectif.

Développement des énergies renouvelables

En 2017, la COR a renforcé ses dispositifs d'accompagnement au développement des énergies renouvelables : Contrat d'Objectif Territorial, projets photovoltaïques, nouvelle convention TEPOS 2017-2020, rénovation de l'Habitat, projet d'unité de méthanisation...

L'ensemble de ces dispositifs contribue à l'ambition de Territoire à Énergie Positive et structure la démarche Projet de Territoire. La COR poursuit

ainsi son ambition en apportant aux habitants des outils pratiques et un accompagnement performant afin de les inciter à s'engager aux côtés de la collectivité dans cette démarche écologique. Ces outils répondent enfin à un triple enjeu : améliorer constamment le cadre de vie, valoriser les ressources locales, et réduire et maîtriser la facture énergétique du territoire.



Projet de territoire

Déjà engagée dans une démarche forte autour des questions de l'aménagement du territoire et des énergies renouvelables, la COR a souhaité aller plus loin en se prononçant en faveur de l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT).

La démarche a permis d'impliquer les élus locaux, le Conseil de Développement et les partenaires institutionnels de la COR. Elle s'est déroulée de mai à octobre et a permis une phase de diagnostic

partagé des enjeux (visite du territoire et des ateliers le 12 et 13 juin), un travail sur la stratégie (le 7 juillet) et un séminaire PCAET (le 5 octobre) pour assurer le lien entre le Projet de territoire et le PCAET.

À partir des enjeux et axes stratégiques que cette démarche a permis de faire émerger, les acteurs locaux ont souhaité aller plus loin pour écrire de véritables éléments de programme engageant concrètement la transition énergétique et lever aujourd'hui les

freins et obstacles qui pourraient obérer les ambitions TEPos à l'horizon 2050.

Dans cette optique, la nouvelle convention TEPos avec l'Ademe est entièrement axée sur cette recherche d'outils de programmation et d'aménagement assurant à la fois le fond (projet et stratégie) et les moyens (schémas, documents, gouvernance) qui permettront de porter sur le long terme les ambitions TEPos.



En 2017, la COR a accentué ses efforts en matière de transition énergétique, par le développement accru des énergies renouvelables sur son territoire, grâce notamment à trois actions phares.

1. Projet éolien et financement participatif

En étude depuis 2011, le projet éolien à Valsonne, soutenu par la COR et porté par EDF Energie Nouvelle, est entré en 2017 en phase de concrétisation. Il comporte quatre éoliennes pour une capacité totale de 8 MW, soit une production électrique annuelle estimée à 26 % de la consommation électrique des habitants de la COR. Afin que les habitants soient partie prenante du projet, une campagne de financement participatif a été mise en place, rencontrant un grand succès : une semaine avant la clôture de l'opération, l'objectif de 150.000 € était déjà atteint, preuve de l'adhésion de la population.

La somme récoltée permettra de financer les études de vent du projet éolien.

2. Signature d'une convention avec Enedis

Lundi 10 juillet 2017, la COR et Enedis, gestionnaire de réseau public de distribution d'électricité, ont signé une convention afin de permettre à la collectivité d'atteindre ses objectifs de devenir un Territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

Enedis accompagnera la COR pour le raccordement des sources de production d'énergies renouvelables, le développement de nouveaux usages tel que la mobilité électrique, la lutte essentielle contre la précarité énergétique ou la maîtrise de la consommation électrique, entre autres.

3. Installation de candélabres photovoltaïques

Après avoir étudié la possibilité d'installer des candélabres photovoltaïques sur les parkings des gares et dans les zones d'activité, six ont été mis en place sur le parking de la gare de Tarare. D'autres sites devraient être équipés en 2018. Ces installations permettront une réduction de l'empreinte carbone de l'éclairage public en utilisant l'irradiance solaire du territoire, gratuite et inépuisable.



TOURISME

Un positionnement ► La COR, territoire de pleine nature

► Pour poursuivre le développement de son offre touristique et s'inscrire comme un territoire se prêtant à la pratique du sport nature, la COR a multiplié les travaux en 2017. La tenue de la toute première édition du Trail du Beaujolais Vert, en est sans aucun doute la plus marquante des illustrations. Organisé samedi 14 octobre, l'événement a réuni 1.200 participants qui ont été nombreux à souligner la qualité de l'événement.

► Afin d'accompagner LTBV et plus globalement la mise en avant des atouts naturels du territoire pour la pratique du trail et du sport nature, une convention a été réalisée avec le champion du monde de la discipline et habitant du Beaujolais, François D'Haene, afin qu'il devienne l'ambassadeur de l'événement pour une durée de trois ans.

**Fréquentation de l'office et de ses antennes (été 2017)**

Antenne de Lamure-sur-Azergue



Antenne de Tarare



Office de tourisme du Beaujolais Vert - Cublize

1 232
personnes8 998
personnes3 213
personnes

Au total, **13 443** visiteurs accueillis à l'Office de tourisme du Beaujolais Vert en 2017.

**Une nouvelle forme pour l'Office de tourisme**

Suite à l'audit de fonctionnement de l'EPIC du Beaujolais Vert réalisé entre mai et juillet 2017, il est apparu nécessaire de le réformer, en raison des capacités insuffisantes à générer des revenus commerciaux. Le conseil communautaire du 21 décembre 2017 a alors entériné la dissolution de l'EPIC et la création d'une régie autonome sous la forme d'une régie directe, gérée en service public administratif.

Le nouvel office de tourisme a donc les missions suivantes : **accueil et information des usagers locaux et des touristes** ; promotion du tourisme ; **coordination des acteurs du tourisme** ; gestion des équipements à vocation touristique, sportive et de loisirs du Lac des Sapins ; **ingénierie des projets touristiques** ; animation du pôle de pleine nature ; **organisation d'événements sportifs et culturels** ; et collecte de la taxe de séjour.



Manifestations.....

LES MARDIS DU LAC

18 juillet : environ 500 personnes
25 juillet : environ 200 personnes
8 août : environ 300 personnes
15 août : environ 250 personnes



FEU D'ARTIFICE

22 juillet : environ
10.000 personnes



CINÉMA EN PLEIN AIR

11 juillet : 250 spectateurs
1^{er} août : annulé

LAC DES SAPINS

Site touristique à Cublize



STATIONNEMENT LAC

97 718 entrées dont

99 jours de stationnement payant dont 4 jours de grande affluence

987 véhicules en moyenne par jour

3 journées gratuites en raison de manifestations organisées sur le site

Pic de fréquentation : **2 503** véhicules

Recettes : **227 157 €** TTC





INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX

INFORMATIQUE

MATÉRIELS INSTALLÉS DANS LES ÉCOLES

47

Tableaux Blancs Interactifs



MAINTENANCE

109demandes traitées auprès
des **écoles****322**demandes traitées
auprès des **mairies**

ASSAINISSEMENT

Service assainissement non collectif

5 373

usagers

Gestion directe sur près

de **90 %** du

périmètre de la COR, jusqu'au 12 novembre 2017.

Depuis cette date, l'ensemble du territoire est géré en
délégation de service public par SUEZ Eau France.

Service assainissement collectif

19 137

abonnés

2 404 746 m³

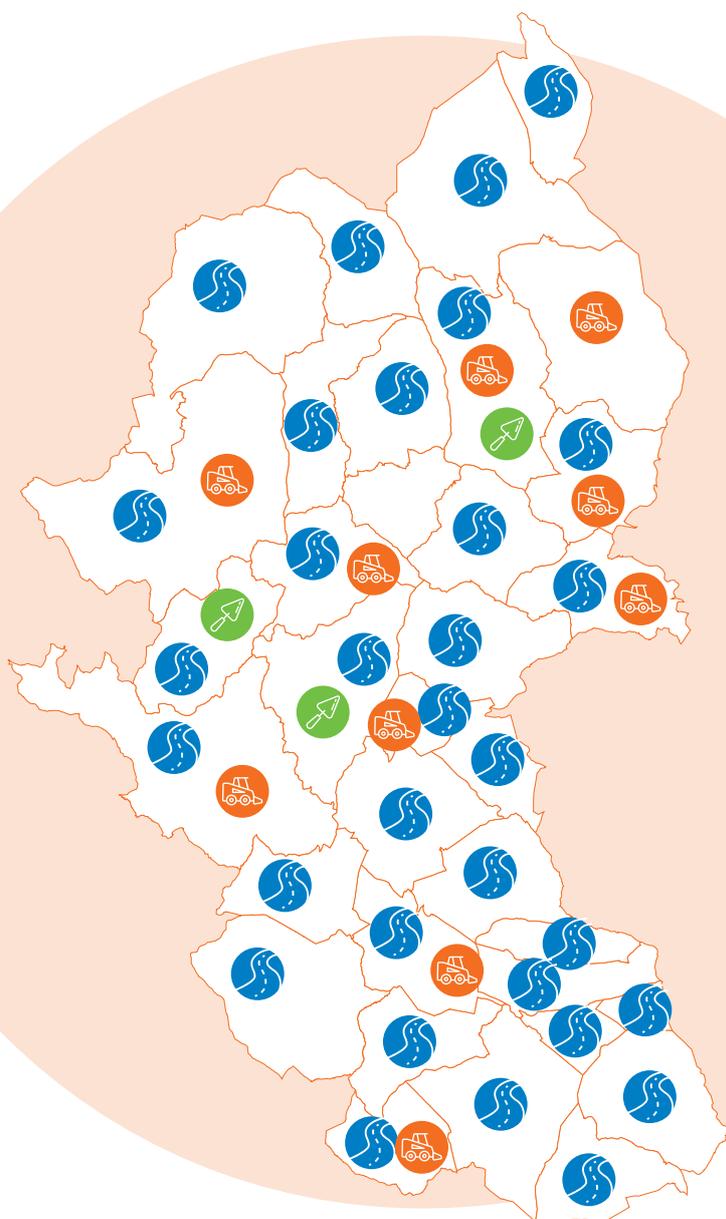
volumes facturés

38stations d'épuration
en service**2,615** € prix moyen TTC/m³



VOIRIE

Chantiers d'investissement



En chiffres

1 144 615 €
Investissement

42 192 €
Réparation / ouvrage

241 460 €
PATA



Autour de l'hôpital de Tarare, une nouvelle chaussée

Alors que le nouvel hôpital de Tarare a ouvert ses portes en octobre 2017, la COR a réalisé une chaussée neuve autour de l'établissement, boulevard Garibaldi et chemin de la Plaine. Le chantier, d'un montant total de 219.973 €, permet un accès amélioré à l'établissement de santé pour l'ensemble des habitants du territoire.



GESTION DES DÉCHETS

Harmonisation de la redevance spéciale

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'application de la redevance spéciale est harmonisée sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, le seuil d'application a été fixé à **660 litres d'ordures ménagères par semaine**.

20 établissements démarchés sur l'ensemble du territoire de la COR en 2017 et assujettis à compter du 1^{er} janvier 2017 (121 en 2016)

0,040 €

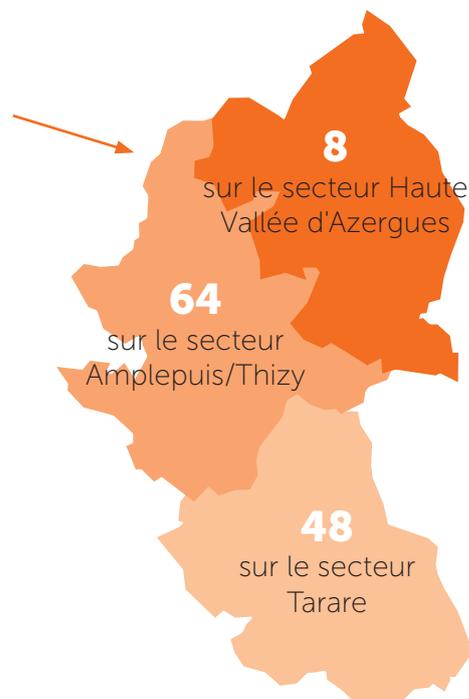
Prix 2016 au litre du flux des ordures ménagères

Sans surcoût

Prix 2017 au litre du flux des emballages

468 972,60 €

Recette totale de la redevance spéciale pour l'année 2017.



Redevance spéciale



Animation et prévention

1.161 enfants sensibilisés, soit 55 classes

5 visites guidées pour un total de 145 personnes

319 composteurs distribués

+ 30 %



Les bennes éco-mobiliers ont pris place sur le territoire !

Grâce à un partenariat avec l'organisme éco-mobilier, la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien dispose désormais de deux bennes éco-mobiliers dans ses déchetteries de Saint-Marcel-l'Éclairé et de Thizy les Bourgs. Tous meubles et matelas peuvent y être déposés pour avoir une seconde vie alors qu'auparavant, seul le bois était recyclé. Le reste finissait en centre d'enfouissement ! C'est une petite révolution dont la COR est acteur. Le plastique, trié par catégorie, est désormais transformé en billes pour fabriquer des tuyaux. Les matelas sont démantelés pour réapparaître sous forme de panneaux isolants et de tatamis de judo. Enfin, les meubles rembourrés servent à la cimenterie ou deviennent des combustibles.



Tonnages collectés

Ordures Ménagères
Résiduelles (OMR)

10 953 tonnes

hausse de **0,4 %**
(2016)



Emballages Ménagers
Recyclables (EMR)

872 tonnes

augmentation
de **0,8 %** (2016)



Tonnage de papier

862 tonnes

baisse de **6,71%**



Tonnage de verre

1 587 tonnes

hausse de **0,7 %**



Le tri du verre, un geste citoyen pour contribuer à la lutte contre le cancer

La COR s'est engagée aux côtés de La Ligue contre le Cancer du Rhône. Ainsi les recettes perçues par la collectivité pour le tri du verre sont reversées à La Ligue à hauteur de 1,50 € la tonne.

Pour la collecte de 2017, la COR a ainsi pu remettre un don de 2 381,40 €.



Indicateurs financiers

1 013 000 €

de recettes

baisse de 7,9%
(ventes de matériaux, sou-
tiens au tri, RS)

11,93 %

Taux de la taxe d'enlèvement
des ordures ménagères
Inchangé par rapport à 2016



Collecte des ordures
ménagères en prestation

45,90 € / habitants

218 € à la tonne

Collecte du verre

0,71 € / habitants

24 € à la tonne

Collecte des emballages
en prestation

6,80 € / habitants

385 € à la tonne

Collecte des ordures
ménagères en régie

43,60 € / habitants

197 € à la tonne

Déchèteries

23 € / habitants

109 € à la tonne

Collecte des emballages
en régie

4,40 € / habitants

264 € à la tonne

COÛT TOTAL

75 € HT /an / hab

150 € HT à la tonne



SERVICES À LA POPULATION

PISCINES

34.817
entrées

3,86 €

ticket moyen

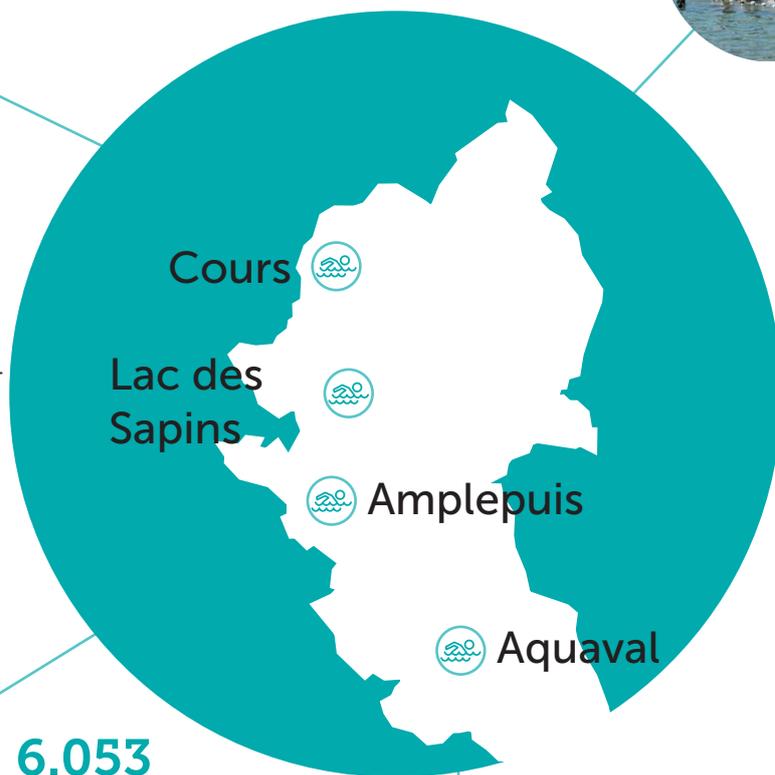


6,80 €

coût par usager

55.501
entrées
pendant la
période estivale
(juillet-août)

- ▶ 62 jours d'ouverture, dont 17 jours à plus de 500 personnes
- ▶ Moyenne par jour : 951 personnes
- ▶ 4 journées à forte affluence à plus de 2 000 personnes
- ▶ Aucune fermeture sanitaire
- ▶ 2% de vente par internet

6.053
entréespendant la
période estivale
(juillet-août)

2,24 €

ticket moyen



18,09 €

coût par usager

130.426
entrées

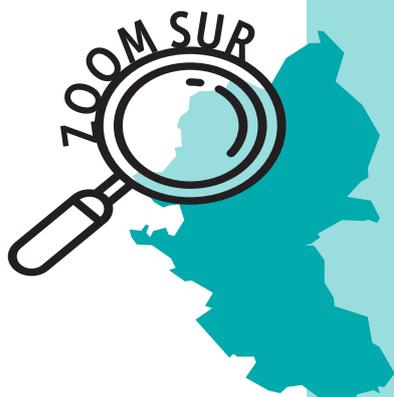
4,44 €

ticket moyen



5,11 €

coût par usager

**Aquaval fête ses 15 ans !**

Ouvert à l'été 2002, le centre nautique Aquaval à Tarare a célébré son 15^{ème} anniversaire, samedi 24 juin, avec un programme d'animations permettant de (re)découvrir le centre et de s'initier à l'aquatonic, l'aquabike, le circuit training, la musculation et les pilates.

Dans le cadre des cours collectifs de l'espace forme, de nombreuses autres animations ont été proposées au public le reste de l'année telles que du body pump, du step ou encore du body équilibre.





TRANSPORTS ET MOBILITÉ

2017 fut une année dense pour la COR en termes de transport, avec notamment la mise en place effective de deux initiatives innovantes que sont Covoit'ici et l'autopartage.

En outre, la COR a adhéré au SYTRAL au 1^{er} septembre 2017 pour que le syndicat de transport puisse continuer à organiser les services réguliers de transport public routier de l'Ouest Rhodanien. Sans les services scolaires, cette compétence représente trois lignes internes (circulant exclusivement sur le

périmètre de la COR) et six lignes de passage (avec au moins un arrêt sur la COR).

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, la COR assure toujours pleinement l'organisation du transport à la demande (CORUS), ainsi que le développement des modes actifs et des modes partagés.

L'autopartage développé



L'autopartage est un service local d'autopartage entre particuliers, proposant un accompagnement humain et personnalisé ainsi qu'une assurance sur mesure. C'est la mise en commun d'un véhicule entre plusieurs personnes qui ont préalablement défini ses conditions d'utilisation.

L'objectif du service est de rapprocher des propriétaires de voitures peu utilisées et des titulaires de permis non motorisés, pour former des groupes d'autopartage.

7

voitures partagées au lancement du service, pour trois groupes.

30

voitures partagées, objectif de la COR jusqu'à mars 2020.



Covoit'ici Ouest Rhodanien, le covoiturage organisé

Le 16 octobre 2017, la COR a inauguré, en collaboration avec la start-up Ecov, son dispositif de covoiturage local : Covoit'ici Ouest Rhodanien. Trois lignes de transport, matérialisées par sept stations à Amplepuis, Cours, Cublize, Pontcharra-sur-Turdine, Tarare (x2) et Thizy les Bourgs, permettent de proposer une solution de covoiturage de proximité.

Innovante et écologique, cette solution permet d'utiliser les places vacantes dans les voitures en circulation, nombreuses sur le territoire, et offre une nouvelle option aux habitants afin de se déplacer dans leur quotidien, Covoit'ici venant compléter l'offre de transport déjà existante.





CULTURE

Un programme culturel en deux actes

Afin de poursuivre l'ambition engagée depuis 2016 et la prise de compétence Culture par la COR, la collectivité a lancé son programme culturel, réalisé en deux exemplaires distincts, respectivement pour le premier et second semestre de l'année 2017. Lancement du projet participatif Rêvons avec la compagnie des Mères Tape-dur, exposition photographique Visions communes réalisée par les habitants, premier festival Fragments et autres spectacles... L'offre culturelle diversifiée de la COR est désormais recensée pour plus de visibilité.



École de Musique et de Danse Intercommunale

Gérée par la COR depuis janvier 2016, l'École de Musique et de Danse Intercommunale a intégré, au 1^{er} septembre 2017, deux écoles de musique du territoire : Diapazergues et le Centre de Pratique Musicale du Tarare.

401 élèves
venant de 33
communes du
territoire et 10 hors
COR.
L'équipe compte
1 directrice, un
directeur adjoint, un
professeur coordinateur
et
29 professeurs.

La découverte instrumentale sur les trois sites, lors des cours décloisonnés, a permis à une vingtaine d'élèves débutants de s'essayer à plusieurs instruments (accordéon, violoncelle, trombone...).

Les élèves se sont produits à plusieurs reprises sur le territoire : auditions et concerts de Noël et de printemps sur les différentes communes de la COR.

Les professeurs et élèves ont créé un spectacle, *Forest fashion day*, donné en représentation les 1^{er} et 2 juillet, devant environ 600 spectateurs sur

les deux jours. Concert *Chantons l'opéra* en lien avec l'exposition au musée Barthélemy Thimonnier, concert au Ninkasi à Tarare le 15 décembre, concert rencontre des pianistes du territoire autour de Schuman ou conférence donnée par Denis Fargeat à cette occasion à la médiathèque de Tarare... L'EMDI s'est multipliée sur l'ensemble du territoire.

En parallèle de la gestion de l'EMDI, la COR continue d'apporter son soutien financier et technique aux écoles associatives présentes sur son territoire.



L'enseignement dispensé est très diversifié : danse, éveil musical, découverte et pratique instrumentales (cordes, clavier, guitare, batterie, vents), chant, chœur d'enfants et ensembles instrumentaux.



Initiative Résidence Musiques actuelles

En partenariat avec l'ADECRA et l'Hacienda-résidence (Tarare), la COR a mis en place une résidence Musiques actuelles. Sept groupes et artistes du territoire ont été sélectionnés (Mee & Ko, Sangeet Quintet, Baume, Leafy Spoon, Oakman, Florian Génilleau et Pieds nus sous les étoiles). Ils ont bénéficié de cinq jours de création et d'enregistrement. Cinq écoles de musique (EMDI, La Double Croche de Pontcharra-sur-

Turdine, Les Amis Musiciens du Val de Reins, le Centre Musical d'Amplepuis et l'école de musique de St Just d'Avray) sont également venues travailler en studio. Enfin, quatre masterclass ont permis aux musiciens de rencontrer des professionnels du milieu musical. Ainsi, ce sont au total 213 personnes qui ont pu profiter de ce nouveau dispositif.



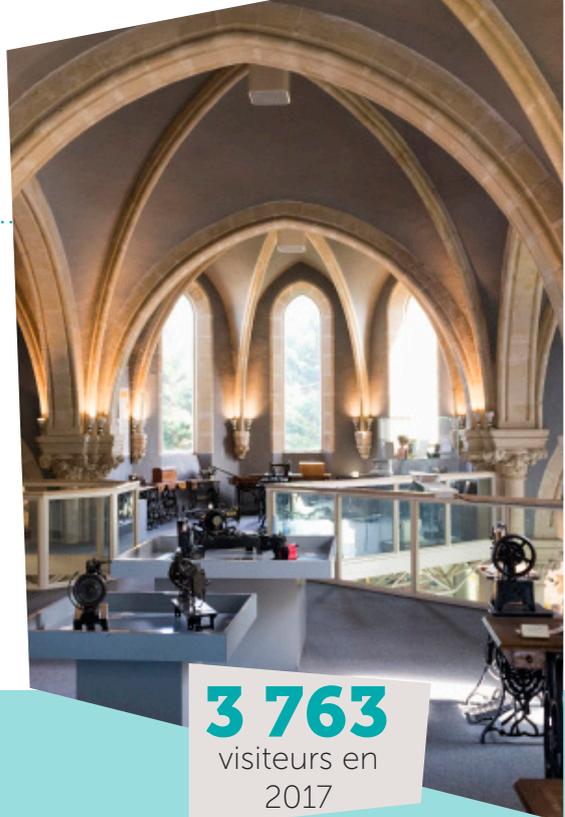


Musée Barthélemy Thimonnier

La COR a intégré en 2016, via sa compétence culture, le Musée Barthélemy Thimonnier à Amplepuis et l'Écomusée du Haut Beaujolais à Thizy les Bourgs.

En 2017, le musée Thimonnier a ouvert au public du 1^{er} mars au 8 décembre inclus, le public étant par ailleurs accueilli toute l'année sur réservation.

Parmi les nouveautés, la mise en place d'un logiciel de billetterie permettant de recueillir des informations sur les visiteurs et l'ouverture de la nouvelle boutique du musée, en avril 2017, sont à souligner. À noter également que le musée Thimonnier a eu les honneurs de France 2, qui a diffusé un reportage tourné au musée dans l'émission *Visites privées* le 19 janvier 2017.



3 763
visiteurs en
2017



Exposition temporaire Habiller l'opéra

Du 1^{er} juillet au 8 décembre 2017, le musée Thimonnier a proposé une exposition temporaire *Habiller l'opéra - Lumière sur les ateliers de costumes*. Grâce à des prêts des opéras de Lyon et Saint-Étienne, une douzaine de costumes remarquables, des maquettes, divers accessoires, du matériel de couture et de décoration textile, ont permis de restituer l'ambiance des ateliers de fabrication des costumes. 2 503 visiteurs ont découvert cette exposition, autour de laquelle ont été organisés de nombreuses animations et des ateliers (concerts, accueil des scolaires, concours de création...).



Écomusée du Haut Beaujolais

Malgré sa fermeture au public liée à sa rénovation, l'Écomusée poursuit ses activités et met en place de nombreuses animations tout en poursuivant son travail de recherches :

- Coordination de l'exposition itinérante "Rendez-vous aux monuments" : **473 visiteurs**
- Participation aux projets menés par le réseau des musées en Roannais

► Participation au festival Du foin sur les planches, organisé par l'association Courant d'Art : **150 personnes accueillies sur le site de la Manufacture**

► Accueil de deux intervenants de (Re) tissons le territoire, le plasticien Bruno Rosier et la compagnie Sueno en la Fabrica.

► Entre les scolaires et adultes, l'Écomusée a accueilli **1 139** personnes en 2017, dans ses locaux et à l'extérieur.



Exposition itinérante Vert horizon, la forêt des Monts du Beaujolais



Conçue au long de l'année 2017 et inaugurée le 1^{er} décembre, l'exposition Vert Horizon dévoile les faces cachées de la forêt du territoire à travers 12 panneaux recto-verso. Elle présente les grandes étapes du reboisement puis se concentre sur l'activité forestière actuelle,

particulièrement productive. Vert Horizon a débuté son itinérance en 2018 dans tout le territoire de la COR. Ayant vocation à être vu par l'audience la plus large possible, son prêt aux communes est gratuit. Elle avait reçu 156 visiteurs du 1^{er} au 10 décembre.



Festival Fragments, première édition !

L'année 2017 a vu se dérouler la première édition du festival pluridisciplinaire de la COR : Fragments. Près de 600 personnes sont venues assister aux différents spectacles présentés dans quatre communes : Claveisolles, Tarare, Thizy les Bourgs et Amplepuis. Au programme, des spectacles Jeune Public avec le Gaine Park et *La succulente histoire de Thomas Farcy*, du théâtre avec *1336* (parole de Fralibs), de la musique classique avec le Quatuor Debussy et enfin du cirque avec *L'effet escargot*. Grâce à des tarifs solidaires, chacun a pu profiter de l'évènement. Une masterclass a également permis à des musiciens du territoire de rencontrer et d'échanger avec le Quatuor Debussy.



Manifestations culturelles



Spectacles

Filaments (Re-tissons le territoire)

» 17 FÉVRIER Tarare - 30 spectateurs

Bulles dans le Lac

» 25 & 26 MARS Cublize - 1 200 visiteurs

EMDI

Concert de printemps

» 25 MARS Cours - 150 spectateurs

Rencontre des pianistes : Schumann

» 1^{ER} ET 2 AVRIL Amplepuis - 200 spectateurs

Spectacle de fin d'année

» 1^{ER} ET 2 JUILLET Thizy les Bourgs - 500 spectateurs

Concert de Noël

» 2 DÉCEMBRE Cours - 150 spectateurs

Concert Musiques actuelles

» 15 DÉCEMBRE Tarare - 80 spectateurs

Concert de Noël

» 16 DÉCEMBRE Tarare - 60 spectateurs

Ubu en partenariat avec le théâtre de Villefranche

» 13 MAI Lamure-sur-Azergues - 130 spectateurs

» 15 MAI Thizy les Bourgs - 90 spectateurs

» 16 MAI Thizy les Bourgs - 120 spectateurs

Fragments

La Gaine Park/La succulente histoire de Thomas Farcy

» 17 MAI Claveisolles - 134 spectateurs

1336

» 18 MAI Tarare - 38 spectateurs

Jeux d'ombre

» 19 MAI Thizy les Bourgs - 167 spectateurs

L'effet escargot

» 20 MAI Amplepuis - 250 spectateurs

Festival en Beaujolais en partenariat avec le CCAB

Afrika Mandela 20 JUILLET Thizy les Bourgs - 62 spectateurs

Vous avez dit primitifs ? 25 JUILLET Tarare - 102 spectateurs

Chut, Oscar ! » 26 JUILLET Saint-Vincent-de-Reins - 75 spectateurs

Sur les pas de la danse Bollywood » 2 AOÛT Saint-Forgeux - 66 spectateurs

Cafés en fête en partenariat avec le CCAB

» FÉVRIER Thizy les Bourgs, Meaux-la-Montagne & Chénelette - 135 spectateurs

» MARS Ranchal, Ronno & Saint-Clément-sous-Valsonne - 125 spectateurs

» NOVEMBRE Les Sauvages, Saint-Forgeux & Meaux-la-Montagne - 145 spectateurs

L'enfance à l'oeuvre en partenariat avec le théâtre de Villefranche

» 11 OCTOBRE Thizy les Bourgs - 118 spectateurs

» 13 OCTOBRE Pontcharra-sur-Turdine - 126 spectateurs

» 12 OCTOBRE Thizy les Bourgs - 149 spectateurs

» 14 OCTOBRE Claveisolles - 136 spectateurs



Spectacles jeunesse

» 25 MARS Les contes du Faso - Affoux - 89 spectateurs

» 23 SEPTEMBRE Jeannot et Margot - Amplepuis - 101 spectateurs

» 4 NOVEMBRE 3 little cochons and the loup - Cours - 190 spectateurs

» 16 DÉCEMBRE Mon prof est un troll - Thizy les Bourgs - 100 spectateurs



©COR



©Jean-Pierre Dupraz



©Cie Heavy Fingers



© Sébastien Normand



© JC Bardot - L'Enfance à l'oeuvre



POLITIQUES URBAINES

HABITAT

La COR met en place différentes actions pour favoriser la rénovation de l'habitat sur l'ensemble de son territoire. Elle apporte son soutien financier aux habitants dans leurs travaux de rénovation grâce au concours de fonds spécifiques de l'État, bien souvent complétés par les communes du territoire.

Elle a signé, le 3 février 2017, une convention valant OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat), à laquelle est intégrée la commune de Cours.

Cette convention définit sa stratégie de revitalisation, ses principaux projets et engage la commune, la COR, l'État et l'ANAH sur des objectifs quantitatifs de rénovation de l'habitat privé et sur les financements à y consacrer.

► **Budget mobilisé par la COR : 380.700 €**

Trois opérations clés à Tarare :

- Le nouvel hôpital, livré en octobre 2017.
- La revalorisation de l'axe historique de la ville (RN7). Les travaux débuteront en février 2018 pour 12 mois environ. Le coût estimé est de 1.900.000 € HT.
- La rénovation du théâtre: les travaux sont en cours, la livraison prévue à l'automne 2018. Le coût estimé est de 5.796.343 € HT.

Energies Renouvelables



23

Dossiers d'aides d'ENR

Revitalisation centre-bourgs



20

dossiers

59.973 € de subventions accordées pour

828.170 € de travaux

Rénovation de façades



67

dossiers de rénovations de façades

74.665 € de subventions accordées pour

829.036 € de travaux

Croissance Verte



96

dossiers pour

415.288 € de subventions

1.720.698 € de travaux

PIG



61

dossiers

145.340 € de subventions

pour **1.455.332 €** de travaux

ZOOM SUR



La Plateforme Locale de la Rénovation : 1 an de fonctionnement

Ce guichet unique de la rénovation énergétique locale, aide les habitants à concrétiser leurs projets de travaux et de rénovation et les met en relation avec les professionnels et artisans du territoire.



578 ménages ont contacté la plateforme locale pour bénéficier de l'accompagnement, de conseils et des dispositifs financiers.

28 ont été accompagnés sur 2016 jusqu'à la réalisation des travaux et **5** ont obtenu une rénovation au niveau "basse consommation" (BBC).

- **57** visites à domicile
- **4** chantiers "appel à projet"
- **7** chantiers de rénovations globales et performantes ont été identifiés "appel à projet".

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Le service autorisations du droit des sols (ADS) est un service mutualisé pour l'instruction des permis de construire.

879
actes d'urbanisme

301
Permis de construire

269
Déclarations préalables

286
Certificats d'urbanisme

9
Permis d'aménager

14
Permis de démolir

30
Communes
adhérentes
au service ADS



POLITIQUE DE LA VILLE

Cette compétence de la COR est structurée autour d'un réseau de partenaires qui œuvrent en faveur des publics des quartiers prioritaires de la Ville de Tarare. Le Contrat de Ville précise les actions qui visent à réduire les inégalités en matière de développement économique et d'emploi, à développer la cohésion sociale et à améliorer le cadre de vie et le renouvellement urbain.

La COR s'engage dans la diminution des écarts de développement et de correction des déséquilibres. Elle affiche sa volonté de mettre en oeuvre une solidarité et une cohésion sociale à travers plusieurs actions.

Les actions menées auprès du grand public en 2017

- ▶ Auto-école sociale : près de 80 personnes ont pu passer le permis de conduire dans l'année grâce à ce dispositif social.
- ▶ Programme de réussite éducative : 65 enfants suivis



▶ Ateliers numériques

Une dizaine de personnes reçues chaque semaine en ateliers informatiques.



▶ Bilans de santé

100 personnes reçues



▶ Coup de pouce étudiant

19 étudiants suivis

RAPPORT D'ACTIVITÉS



Communauté d'agglomération
de l'**Ouest Rhodanien**

Contacts



04 74 05 06 60
contact@c-or.fr

Accueil



Siège
3 rue de la Venne 69170 TARARE



www.ouestrhodanien.fr